

**Rapport financier intermédiaire**

Pour la période de  
neuf mois terminée le  
30 septembre 2011

**LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2011 N'ONT PAS ÉTÉ  
AUDITÉS NI EXAMINÉS PAR LES AUDITEURS**

<b>RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS</b>		
<b>Adresse de correspondance</b> 2000, rue Peel, Suite 760, Montreal Quebec H3A 2W5 Téléphone : (514) 761-1415 <a href="mailto:info@maudore.com">info@maudore.com</a>	<b>Transactions boursières</b> TSX Croissance Symbole : MAO	<b>Agent de transfert</b> Compagnie Trust CIBC Mellon 2001 University Street, 16 <sup>e</sup> étage Montréal Québec H3A 2A6

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## État intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2011 \$	31 décembre 2010 \$
<b>ACTIFS</b>			
<b>Courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	6 102 282	6 931 501
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		3 682 447	4 113 835
Taxes sur les produits et services à recevoir		746 182	330 844
Frais payés d'avance et dépôts		20 822	28 698
		<b>10 551 733</b>	<b>11 404 878</b>
<b>Non courant</b>			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	26 167 780	15 218 867
<b>Total de l'actif</b>		<b>36 719 513</b>	<b>26 623 745</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>			
<b>Passif</b>			
<b>Courant</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	3 249 041	2 007 025
Autres passifs		1 548 794	954 700
<b>Total du passif</b>		<b>4 797 835</b>	<b>2 961 725</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	9	34 794 725	28 395 563
Surplus d'apport		4 817 883	3 459 094
Bons de souscription		621 627	297 366
Déficit		(8 312 557)	(8 490 003)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>31 921 678</b>	<b>23 662 020</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>36 719 513</b>	<b>26 623 745</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Signé : Ronald Shorr  
Administrateur

Signé : Anne Slivitzky  
Administrateur

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## État intermédiaire du résultat global (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	Périodes de 3 mois terminées les 30 septembre		Périodes de 9 mois terminées les 30 septembre	
		2011	2010	2011	2010
		\$	\$	\$	\$
<b>DÉPENSES</b>					
Rémunération des administrateurs		61 052	40 766	204 869	123 753
Rémunération à base d'actions		531 350	-	1 424 150	-
Honoraires professionnels et contractuels		58 003	65 590	180 485	171 135
Frais de registrariat, d'inscription et relations avec les actionnaires		27 517	16 934	119 492	58 658
Publicité, voyages et promotion		83 353	43 011	220 665	123 762
Frais de bureau		40 087	19 783	105 091	50 358
Frais bancaires		6 322	9 734	7 560	9 965
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>807 684</b>	<b>195 818</b>	<b>2 262 312</b>	<b>537 631</b>
<b>AUTRES REVENUS ET DÉPENSES</b>					
Produits financiers		13 586	4 142	41 041	10 699
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(794 098)</b>	<b>(191 676)</b>	<b>(2 221 271)</b>	<b>(526 932)</b>
Impôt différé		(1 123 552)	-	2 398 717	-
<b>RÉSULTAT NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>329 454</b>	<b>(191 676)</b>	<b>177 446</b>	<b>(526 932)</b>
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b>					
Résultat de base et diluée par action	12	<b>0,01</b>	<b>(0,007)</b>	<b>0,01</b>	<b>(0,023)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# MAUDORE MINERALS LTD

## État intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en dollars canadiens)

Notes	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Bons de souscription \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Résultat net de la période	-	-	-	(2 603 593)	(2 603 593)
Paiements fondés sur les actions	-	1 930 620	-	-	1 930 620
Émission d'actions ordinaires accréditives	3 756 198	-	-	-	3 756 198
Émission de bons de souscription	-	-	297 366	-	297 366
Exercice d'options d'achat d'actions	140 550	-	-	-	140 550
Valeur attribuée aux options exercées	107 444	(107 444)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(359 787)	-	-	-	(359 787)
Solde au 31 décembre 2010	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Solde au 1er janvier 2010	24 751 158	1 635 918	-	(5 886 410)	20 500 666
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	(526 932)	(526 932)
Exercice d'options d'achat d'actions	140 550	-	-	-	140 550
Valeur attribuée aux options exercées	107 444	(107 444)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(972)	-	-	-	(972)
Solde au 30 septembre 2010	24 998 180	1 528 474	-	(6 413 342)	20 113 312
Solde au 1er janvier 2011	28 395 563	3 459 094	297 366	(8 490 003)	23 662 020
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	177 446	177 446
Paiements fondés sur les actions	-	1 784 150	-	-	1 784 150
Émission d'actions ordinaires accréditives	9.1 6 129 545	-	-	-	6 129 545
Émission de bons de souscription	9.1 -	-	324 261	-	324 261
Exercice d'options d'achat d'actions	10 667 200	-	-	-	667 200
Valeur attribuée aux options exercées	425 361	(425 361)	-	-	-
Frais d'émission d'actions	(822 944)	-	-	-	(822 944)
Solde au 30 septembre 2011	34 794 725	4 817 883	621 627	(8 312 557)	31 921 678

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## État intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars canadiens)

	Notes	Périodes de 3 mois terminées les 30 septembre		Périodes de 9 mois terminées les 30 septembre	
		2011	2010	2011	2010
		\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie</b>					
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>					
Résultat avant impôts		(794 098)	(191 677)	(2 221 272)	(526 932)
Ajustements					
Intérêts reçus		(13 586)	(4 141)	(41 041)	(10 699)
Rémunération à base d'actions		531 350	-	1 424 150	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13	216 693	303 579	(237 805)	172 533
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>(59 641)</b>	<b>107 761</b>	<b>(1 075 968)</b>	<b>(365 098)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(4 329 610)	(1 551 874)	(9 516 551)	(5 969 645)
Intérêts reçus		13 586	4 141	41 041	10 699
Crédit d'impôts à l'exploration encaissé		-	-	431 388	353 011
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(4 316 024)</b>	<b>(1 547 733)</b>	<b>(9 044 122)</b>	<b>(5 605 935)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Émission d'actions accréditatives dans le cadre de placements privés		2 999 998		9 446 614	-
Émission d'actions suite à l'exercice d'options		305 999	11 550	667 200	140 551
Frais d'émission d'actions		(215 276)		(822 943)	(972)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>3 090 721</b>	<b>11 550</b>	<b>9 290 871</b>	<b>139 579</b>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 284 944)	(1 428 422)	(829 219)	(5 831 454)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		7 387 226	5 073 506	6 931 501	9 476 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		<b>6 102 282</b>	<b>3 645 084</b>	<b>6 102 282</b>	<b>3 645 084</b>

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

(en dollars canadiens)

#### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Minéraux Maudore Ltée (ci-après la « Société ») œuvre dans le domaine de l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada.

#### 2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) considérant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2011, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 8 312 557 \$ (8 490 003 \$ au 31 décembre 2010). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Au cours de la période de neuf mois, la Société a complété des financements privés accréditifs pour un montant total de 9 446 614\$, dont les détails sont fournis à la note 9.1.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

#### 3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

##### *Déclaration de conformité*

Les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois et de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 ont été établis conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »), en utilisant les méthodes comptables que la Société prévoit adopter pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. L'IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière » (« IFRS 1 ») a été appliquée.

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 a nécessité des changements aux méthodes comptables par rapport aux derniers états financiers annuels préparés selon les Principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Une explication de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société est fournie à la note 16.

Minéraux Maudore Ltée, a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de l'Ontario le 20 septembre 1996. La principale place d'affaire de la Société est le 2000 rue Peel, Suite 760, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX. Les états financiers intermédiaires sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 septembre 2011 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 novembre 2011.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

(en dollars canadiens)

#### 4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### 4.1 Généralités et première application des IFRS

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour toutes les périodes présentées dans les états financiers intermédiaires, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 16.

##### 4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### *IFRS 9, Instruments financiers (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)*

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

##### *IFRS 13, Fair Value Measurement (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)*

Cette nouvelle norme vise à clarifier la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur.

##### 4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

#### **Actifs financiers**

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale :

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

#### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

#### *Dépréciation d'actifs financiers*

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée, le cas échéant, en résultat dans les autres charges opérationnelles.

#### **Passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et d'autres créanciers.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts, le cas échéant, sont présentées dans les charges financières.

#### **4.4 Résultat de base et dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

#### 4.4 Résultat de base et dilué par action (suite)

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 12.

#### 4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, de même que les autres placements à court terme très liquides avec une échéance d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

#### 4.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables sur perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables sur perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés par les sociétés minières. Les crédits d'impôt remboursables et les crédits de droits remboursables sur perte ont été imputés en réduction des frais engagés en vertu de l'IAS 20, l'intention de la Société étant de réaliser la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via la vente de ceux-ci.

#### 4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées en résultat net au moment où ils sont engagés.

Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières ainsi que les crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation dans la mesure où la direction considère comme probable que les coûts seront recouverts par le biais du développement futur ou de la vente de la propriété. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la Note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net. Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie « Actifs miniers en construction ». Avant le reclassement, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la Note 4.8), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée. Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

#### 4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. La perte de valeur est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

#### 4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour l'entité. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

(en dollars canadiens)

#### 4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement encourus pour la remise en état des sites sont présentement négligeables et sont capitalisés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation lorsqu'ils sont engagés. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

#### 4.10 Avantages du personnel

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à plusieurs régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel, qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les services correspondants des membres du personnel sont rendus.

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

Le coût prévu des congés payés est comptabilisé en résultat lorsque les membres du personnel rendent des services qui augmentent leurs droits. Le coût du paiement des primes est comptabilisé en résultat lorsqu'il y a une obligation légale ou implicite d'effectuer ces paiements à la suite de la performance passée

#### 4.11 Impôt différé

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

#### 4.11 Impôt différé (suite)

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé à la date où la Société renonce aux déductions fiscales au profit des investisseurs.

#### 4.12 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacents à ces frais d'émission.

##### *Émissions d'unités*

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

##### *Placements accreditifs*

L'émission d'actions accreditives représente l'émission d'une action ordinaire et la vente de déductions fiscales au profit des investisseurs. La vente de déductions fiscales est reportée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accreditifs sont répartis entre les actions accreditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions existant au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif. Lorsque la société a renoncé aux déductions fiscales et encouru les dépenses admissibles, (ou a encouru les dépenses admissibles et a l'intention de renoncer aux déductions fiscales), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat en diminution des impôts différés et un passif d'impôt futur est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

#### 4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

---

*(en dollars canadiens)*

#### 4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscriptions émis à des courtiers sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

#### 4.14 Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. La Société a déterminé qu'il y a seulement un secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers intermédiaires, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

#### Actifs d'exploration et d'évaluation

##### *Faisabilité technique et viabilité commerciale*

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont tous soumis à des changements importants dans l'avenir.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

(en dollars canadiens)

#### Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

##### *Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation*

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations. Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation: la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui implique une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations sont sujettes à changement si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels au niveau des dépréciations ou des reprises de pertes de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles imputée en résultat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

#### Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

#### Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

#### Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

### 6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Fonds en banque	612 869	4 732 059
Acceptations bancaires, 0,81% à 0,86% (0,19% à 0,25% en 2010), échéant d'octobre à décembre 2011	5 489 413	2 199 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 102 282	6 931 501

### 7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

#### Droits miniers

	1er janvier 2011	Acquisitions	30 septembre 2011
	\$	\$	\$
Comtois	371 742	11 426	383 168
Sadie	15 991	-	15 991
Géant-Dormant S-E	18 382	200	18 582
Bell	5 193	-	5 193
Fontenau-Themines	6 069	-	6 069
North Shore	10 054	1 377	11 431
Bernetz	6 560	252	6 812
Rapide-des-Cèdres	11 478	1 162	12 640
Mazarin-Glandelet	35 876	1 997	37 873
Autres	40 087	18 877	58 964
Total	521 432	35 291	556 723

#### Exploration

	1er janvier 2011	Acquisitions	30 septembre 2011
	\$	\$	\$
Comtois	13 301 982	8 932 781	22 234 763
Option Comtois- Newmont	204 319		204 319
Sadie	249 078	31 980	281 058
Géant Dormant S-E	284 343	320 101	604 444
Bell	117 493	212 751	330 244
Fontenau-Themines	126 678	69 253	195 931
North Shore	192 717	510 853	703 570
Bernetz	140 835	32 918	173 753
Rapide-des-Cèdres	6 192	196 690	202 882
Mazarin-Glandelet	50 800	301 700	352 500
Autres	22 998	304 595	327 593
Total	14 697 435	10 913 622	25 611 057

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

Les activités d'explorations réalisées sur les propriétés se répartissent comme suit :

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée	
	30 septembre		le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Forages	2 027 508	1 138 447	4 884 452	4 344 467
Honoraires contractuels	1 226 316	475 934	3 142 590	1 495 660
Analyses géochimiques	492 846	416 968	1 247 817	1 049 812
Salaires et avantages sociaux	69 400	-	143 350	-
Rémunération à base d'actions	-	-	360 000	-
Location d'équipements et véhicules	110 776	26 216	254 621	117 508
Hébergement et déplacements	86 902	32 237	205 696	99 507
Frais généraux d'exploration	161 318	64 233	511 148	187 578
Dépenses liées à l'environnement	87 250	-	87 250	-
Renouvellement et gestion des claims	47 516	5 680	76 698	24 507
	4 309 832	2 159 715	10 913 622	7 319 039
Aide gouvernementale	-	(920 745)	-	(3 112 893)
Augmentation des frais d'exploration	4 309 832	1 238 970	10 913 622	4 206 146
Solde au début	21 301 225	12 115 719	14 697 435	9 148 543
Solde à la fin	25 611 057	13 354 689	25 611 057	13 354 689

## 8. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Dettes fournisseurs	3 188 074	1 927 096
Déduction à la source	967	4 180
Frais courus	60 000	75 749
	<u>3 249 041</u>	<u>2 007 025</u>

## 9. CAPITAUX PROPRES

### 9.1 Capital actions

Le capital actions de la Société est uniquement constitué d'actions ordinaires entièrement libérées.

#### Capital actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote aux assemblées des actionnaires de la Société.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### Capital actions autorisé (suite)

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Nombre d'actions</u>
Actions émises et entièrement libérées au début	23 400 380	22 631 347
Placements privés accréditifs	1 154 664	626 033
Exercice d'options d'achat d'actions	<u>532 000</u>	<u>143 000</u>
Total d'actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>25 087 044</u>	<u>23 400 380</u>

Le 16 février 2011, la Société a complété la deuxième clôture d'un placement privé de 547 625 unités au montant de 4 381 000\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 16 août 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 6 % du produit brut de l'Offre.

Le 21 mars 2011, la Société a complété un placement privé de 258 202 unités au montant de 2 065 616\$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 8,00 \$ l'action jusqu'au 21 septembre 2012. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre.

Le 5 août 2011, la Société a complété un placement privé de 237 923 unités au montant de 2 046 000 \$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier pourra être exercé au prix de 8,60 \$ l'action sur une période de 18 mois, jusqu'au 5 février 2013. La Société a payé des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre. Les actions accréditives et les bons seront sujets à une période de restriction de quatre mois qui expirera le 6 décembre 2011.

Le 19 août 2011, la Société a complété un placement privé de 110 914 unités au montant de 954 000 \$. Chaque unité comprend une action ordinaire accréditive et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier pourra être exercé au prix de 8,60 \$ l'action sur une période de 18 mois, jusqu'au 18 février 2013. La Société a convenu de payer des honoraires d'intermédiation de 5% du produit brut de l'Offre. Les actions accréditives et les bons sont sujets à une période de restriction de quatre mois qui expirera le 19 décembre 2011.

#### 10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 5 000 000 options à ses administrateurs, dirigeants et employés ainsi qu'à ses consultants. Le prix de levée de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la journée précédant l'attribution des options. La durée des options octroyées ne peut excéder 5 ans. Les options peuvent être exercées dès leur attribution.

Le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en faveur d'initiés ne peut dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation alors que le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être réservées en vertu d'options à un même bénéficiaire ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Le nombre maximal d'actions ordinaires réservé pour les consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois ne peut dépasser 2% des actions émises de la Société. Ces options sont acquises graduellement sur une période de 12 mois à raison du quart des options à chaque trimestre.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite):

Le 28 avril 2011, 435 000 options d'achat d'actions d'une durée de 5 ans ont été octroyées à des administrateurs et dirigeants. La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options en utilisant les hypothèses suivantes : durée estimative des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 2,68 % volatilité prévue de 49,2 % et aucun dividende prévu. Ainsi, un coût de rémunération de 1 252 800\$ (juste valeur de 2,88 \$ par option) a été comptabilisé.

Le 26 août 2011, 250 000 options d'achat d'actions d'une durée de 5 ans ont été octroyées à des administrateurs et dirigeants. La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options en utilisant les hypothèses suivantes : durée estimative des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 1,85 % volatilité prévue de 50,8 % et aucun dividende prévu. Ainsi, un coût de rémunération de 531 350 \$ (juste valeur de 2,13 \$ par option) a été comptabilisé.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options. Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit au 30 septembre 2011:

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1er janvier 2011	1 989 500	1,49
Octroyées	685 000	5,94
Expirées	200 000	6,20
Exercées	532 000	1,04
En circulation au 30 septembre 2011	1 942 500	4,42

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2011:

Prix d'exercice \$	Options en circulation	
	Nombre d'options	Durée de vie restante (an)
1,51	207 500	1,03
1,85	530 000	2,83
4,90	250 000	4,91
6,20	520 000	4,37
6,54	435 000	4,83
	1 942 500	3,43

La juste valeur pondérée des options attribuées de 0 au cours du premier trimestre (2,80\$ par option émise en 2010) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Options attribuées en août 2011	Options attribuées en avril 2011	Exercice terminé le 31 décembre 2010
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	4,75 \$	6,60 \$	5 \$
Taux de dividendes	-	-	-
Volatilité moyenne prévue des actions de Maudore	50,8 %	49,2 %	48,4 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,85 %	2,68 %	2,73 %
Durée de vie moyenne prévue (années)	5 ans	5 ans	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	4,90 \$	6,54 \$	5 \$

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 10. PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS (suite):

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de temps écoulée depuis son inscription à la Bourse de croissance TSX. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

##### Titres convertibles

Les bons de souscription suivants sont en circulation à la date de ce rapport :

- 313 016 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00 \$, valides jusqu'au 30 juin 2012;
- 273 811 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00\$, valides jusqu'au 16 août 2012;
- 129 101 bons de souscription au prix d'exercice de 8,00\$, valides jusqu'au 21 septembre 2012;
- 118 957 bons de souscription au prix d'exercice de 8,60\$, valides jusqu'au 5 février 2013; et
- 55 454 bons de souscription au prix d'exercice de 8,60\$, valides jusqu'au 18 février 2013.

#### 11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeur Comptable	Juste valeur	Valeur Comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Prêts et avances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 102 282	6 102 282	6 931 501	6 931 501
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes fournisseurs	3 188 074	3 188 074	1 927 096	1 927 096
Déduction à la source salariale	967	967	4 180	4 180
Frais courus	60 000	60 000	75 749	75 749

#### 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées à la note 10.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 12. RÉSULTAT PAR ACTION (suite) :

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat attribuable aux actionnaires de la Société comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2011 et 2010.

	Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Résultat net (perte)	177 446	(526 932)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	24 374 642	22 631 961
Résultat net de base et dilué par action ordinaire	0,01	(0.02)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'achèvement de ces états financiers.

#### 13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(415 338)	(58 464)
Frais payés d'avance et dépôt	7 876	52 069
Dette fournisseurs et autres créditeurs	169 657	178 928
	(237 805)	172 533

#### 14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

##### 14.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le chef des opérations. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Frais d'administration :		
Rémunération des administrateurs	204 869	123 753
Frais d'exploration :		
Salaires et avantages sociaux	143 350	-

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options pour un prix d'exercice total de 667 200 \$ (140 550 \$ en 2010), attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

#### 14.2 Transactions avec une entreprise liée

Au 30 septembre 2011, des honoraires et déboursés de 35 600 \$ (24 000 \$ en 2010) ont été payés à une avocate qui est également dirigeante de la Société. Un montant de 26 816\$ découlant de ces transactions est inclus dans le poste dette fournisseurs au 30 septembre 2011.

#### 15. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accreditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accreditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 6 446 616 \$ à la suite de placements accreditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales avant le 31 décembre 2011. La Société a renoncé à des déductions fiscales de 5 008 264 \$ en février 2011 suite à un placement d'actions accreditives le 30 décembre 2010. Un montant de 238 402 \$ a été comptabilisé aux autres passifs et 2 398 717 \$ a été comptabilisé à titre d'impôt différé au résultat, la Société ayant engagé une partie des dépenses d'exploration.

La Société a également reçu un montant de 2 999 998 \$ à la suite de placements accreditifs pour lesquels elle renoncera aux déductions fiscales avant le 31 décembre 2011. Un montant de 1 310 392 \$ a été comptabilisé à l'état de la situation financière dans les autres passifs au cours de la période.

#### 16. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers intermédiaires de la Société préparés pour une partie de la période couverte par les premiers états financiers IFRS annuels selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 septembre 2011 ainsi que pour l'information comparative et le premier état consolidé de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie déjà établis est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 16.1 Première application – exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

##### Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

##### Exceptions facultatives

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition. La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2009). La note 16.5 fournit l'explication de l'incidence de cette exception.

#### 16.2 Rapprochement des capitaux propres

Les montants des capitaux propres à la date de transition au 30 septembre 2010 et au 31 décembre 2010, peuvent être rapprochés des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

	30 septembre 2010	31 décembre 2010
Capitaux propres selon les normes comptables en vigueur avant le basculement :	20 113 312	24 616 720
Augmentation (diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :		
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs	-	(954 700)
Capitaux propres selon les IFRS	20 113 312	23 662 020

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010.

#### 16.3 Rapprochement du résultat global total

Le résultat global pour la période de présentation de l'information financière de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 peut être rapproché aux montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2010	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010	Exercice terminé le 31 décembre 2010
Résultat étendu selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	\$ (191 676)	\$ (526 932)	\$ (2 603 593)
Variation du résultat étendu déjà établi en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS	-	-	-
Résultat global selon IFRS	(191 676)	(526 932)	(2 603 593)

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

*(en dollars canadiens)*

#### **16.3 Rapprochement du résultat global total (suite) :**

Certaines différences ont été constatées mais le résultat net de ces différences constatées entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS est nul.

#### **16.4 Différences de présentation**

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2010

		31 décembre 2010			
Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	Libellé selon les IFRS
<b>Actif</b>					<b>Actif</b>
<b>Actif à court terme :</b>					<b>Courant</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 931 501		6 931 501	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et aux droits miniers à recevoir		4 113 835		4 113 835	Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir
Taxes à recevoir		330 844		330 844	Taxes sur les produits et services à recevoir
Frais payés d'avance		28 698		28 698	Frais payés d'avance et dépôts
		<u>11 404 878</u>		<u>11 404 878</u>	
Propriétés minières	16.5 a)	521,432	(521 432)		
Frais d'exploration reportés	16.5 a)	14 697 435	521 432	15 218,867	Actifs d'exploration et d'évaluation
		<u>26 623 745</u>		<u>22 623 745</u>	
<b>Passif à court terme</b>					
Comptes fournisseurs et charges à payer		2 007 025		2 007 025	Dettes fournisseurs et autres créditeurs
			954 700	954 700	Autres passifs
				<u>2 961 725</u>	
<b>Avoir des actionnaires</b>					
Capital-actions		28 145 150	250 413	28 395 563	Capital-actions
Surplus d'apport	16.5 b)	3 459 094		3 459 094	Surplus d'apport
Bons de souscription		1 502 479	(1 205 113)	297 366	Bon de souscription
Déficit		(8 490 003)		(8 490 003)	Déficit
		<u>24 616 720</u>		<u>23 662 020</u>	Total des capitaux propres
		<u>26 623 745</u>		<u>26 623 745</u>	Total du passif et des capitaux propres

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
<b>Revenus</b>					
Intérêts		4 142	(4 142)	-	
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>					<b>DÉPENSES</b>
Rémunération des administrateurs et des dirigeants		40 766		40 766	Rémunération des administrateurs
Honoraires professionnels et contractuels		65 590		65 590	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat	16.5 a)	37 026	(20 792)	16 934	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances	16.5 a)	6 176	(6 176)	-	
Location d'espace	16.5 a)	1 472	(1 472)	-	
Papeterie et dépenses de bureau		4 994	14 789	19 783	Frais de bureau
Voyages et représentation	16.5 a)	22 219	20 792	43 011	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications	16.5 a)	7 141	(7 141)	-	
Intérêts et frais bancaires		9 734		9 734	Frais bancaires
		195 518		195 518	
			4 142	4 142	<b>Autres revenus et dépenses</b>
					Produits financiers
<b>Résultat avant impôts</b>		(191 676)		(191 676)	<b>Perte avant impôts</b>
<b>Résultat net et total du résultat global</b>		(191 676)		(191 676)	<b>Perte nette et résultat étendu</b>
<b>Résultat par action</b>					<b>Perte par action</b>
Résultat par action de base et diluée		(0,007)		(0,007)	Perte par action de base et diluée

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
<b>Revenus</b>					
Intérêts		10 699	(10 699)	-	
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>					<b>DÉPENSES</b>
Rémunération des administrateurs		123 753		123 753	Rémunération des administrateurs
Honoraires professionnels et contractuels (incluant un montant à titre de rémunération à base d'actions de 41 970\$)		171 135		171 135	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat	16.5 a)	108 567	(49 909)	58 658	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances	16.5 a)	8 841	(8 841)	-	
Location d'espace	16.5 a)	6 036	(6 036)	-	
Papeterie et dépenses de bureau	16.5 a)	19 061	31 297	50 358	Frais de bureau
Voyages et représentation		73 853	49 909	123 762	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications	16.5 a)	16 420	(16 420)	-	
Intérêts et frais bancaires		9 965		9 965	Frais bancaires
		<u>537 631</u>		<u>537 631</u>	
					<b>Autres revenus et dépenses</b>
			10 699	10 699	Produits financiers
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>(526 932)</u>		<u>(526 932)</u>	<b>Perte avant impôts</b>
<b>Résultat net et total du résultat global</b>		<u>(526 932)</u>		<u>(526 932)</u>	<b>Perte nette et résultat étendu</b>
<b>Résultat par action</b>					<b>Perte par action</b>
Résultat par action de base et diluée		<u>(0,023)</u>		<u>(0,023)</u>	Perte par action de base et diluée

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

(en dollars canadiens)

#### 16.4 Différences de présentation (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état des résultats et résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	Exercice terminé le 31 décembre 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
<b>Revenus</b>					
Intérêts		25 001	(25 001)		
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>					<b>DÉPENSES</b>
Rémunération des administrateurs		177 971		177 971	Rémunération des administrateurs
Rémunération à base d'actions des administrateurs et dirigeants		1 888 650		1 888 650	
Honoraires professionnels et contractuels (incluant un montant à titre de rémunération à base d'actions de 41 970 \$)		249 359		249 359	Honoraires professionnels et contractuels
Informations aux actionnaires et frais de registrariat	16.5 a)	124 253	(58 454)	65 799	Frais de registrariat et d'inscription et relations avec les actionnaires
Assurances	16.5 a)	13 047	(13 047)	-	
Location d'espace	16.5 a)	6 936	(6 936)	-	
Papeterie et dépenses de bureau	16.5 a)	21 977	50 726	72 703	Frais de bureau
Voyages et représentation	16.5 a)	97 635	58 454	156 089	Publicité, voyages et promotion
Télécommunications	16.5 a)	30 743	(30 743)	-	
Intérêts et frais bancaires		18 023		18 023	Frais bancaires
		2 628 594		2 628 594	
			25 001	25 001	<b>Autres revenus et dépenses</b>
					Produits financiers
<b>Résultat avant impôts</b>		(2 603 593)		(2 603 593)	<b>Perte avant impôts</b>
<b>Résultat net et total du résultat global</b>		(2 603 593)		(2 603 593)	<b>Perte nette et résultat étendu</b>
<b>Résultat par action</b>					<b>Perte par action</b>
Résultat par action de base et diluée		(0,11)		(0,11)	Perte par action de base et diluée

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

(en dollars canadiens)

#### 16.5 Note relative aux rapprochements

##### a) Présentation

###### États de la situation financière

Les postes propriétés minières et dépenses d'exploration reportées ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé Actifs d'exploration et d'évaluation.

###### États des résultats et résultat étendu

-Le poste promotion a été reclassé du poste information aux actionnaires et frais de registrariat au poste Publicité, voyages et promotion;

-Assurance, télécommunication et frais de bureau ont été regroupés pour fin de présentation sous frais de bureau.

##### b) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a appliqué IFRS2 pour déterminer si des acquisitions étaient échelonnées dans le temps à la date de transition aux IFRS. Aucune attribution échelonnée dans le temps ni de rémunération à base d'actions n'ont été identifiées.

##### Actions émises dans le cadre d'un placement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital-actions. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions actuelles au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs passifs.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact sur la transition de la Société aux IFRS est d'augmenter le capital social de 250 413 \$ (au 31 décembre 2010), de réduire les bons de souscription de 1 205 113 \$ et de comptabiliser un passif de 954 700 \$. Il n'y avait aucun impact au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et au 30 septembre 2010.

# MINÉRAUX MAUDORE LTÉE

## Notes complémentaires

### Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011 (non auditées)

---

---

(en dollars canadiens)

#### 16.6 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont alloués aux activités d'investissement et de financement selon qu'ils peuvent être rattachés à des transactions au sein de ces catégories. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

#### 16.7 Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée. Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.